Entreprises, commerces, emploi, économie sociale, tourisme, agriculture, ...

Autant de domaines où des agences de développement local s'illustrent par leurs bonnes pratiques

Katlyn Van Overmeire
Conseiller

Lors d'un article précédent[1], nous avions eu l'occasion d'aborder les missions des agences de développement local (ADL) ainsi que le rôle attendu de ces dernières par la Commission d'agrément et d'accompagnement des ADL à différents niveaux. Nous avions également relevé les domaines d'action fréquemment explorés par les ADL. L'heure est maintenant venue d'illustrer ceux-ci par des bonnes pratiques mises en place récemment par les agences de développement local. Bonnes pratiques qui, comme nous le verrons, permettent très concrètement d'impulser et de soutenir le développement de projets porteurs en termes de création d'activités économiques et d'emplois durables.

LES ENTREPRISES

Quand on pense développement d'activités économiques et création d'emplois, on pense souvent de prime abord aux entreprises, même si le développement économique ne s'arrête pas à ce domaine sensu stricto.

Rappelons par ailleurs que les petites et moyennes entreprises (PME) constituent l'essentiel du tissu économique régional – 99,6 % des entreprises wallonnes relèvent de cette catégorie – et emploient plus de 78,5 % des salariés du secteur privé en Wallonie[2].

Dans ce domaine, l'ADL se positionne comme un interlocuteur privilégié des entreprises et des porteurs de projets locaux. D'une part, elle est non seulement le relais entre les entreprises locales et la commune, mais est aussi un partenaire privilégié dans le cadre des relations qui sont établies entre la commune et son intercommunale de développement économique. D'autre part, l'ADL peut faire bénéficier le porteur de projet de sa connaissance pointue du tissu local tout en le dirigeant utilement vers les structures d'accompagnement d'entreprises adéquates.

Les agents ADL disposent par ailleurs d'une bonne connaissance des entreprises implantées sur le territoire et favorisent leur mise en réseau à travers la mise sur pied de projets divers (rencontres, clubs d'entreprises,…). De telles actions permettent de développer une bonne cohésion entre les entreprises locales, mais aussi, pour l'ADL, d'avoir une meilleure vision des besoins et attentes de celles-ci.

Depuis 2011, l'Agence de Développement local d'Awans multiplie les manifestations destinées aux forces économiques de cette entité que ce soit sous forme de «Rencontres dînatoires», de «Petits déjeuners rencontres» ou de «Cocktails rencontres». L'objectif recherché par les deux agents est à chaque fois de permettre aux sociétés, aux commerçants, aux indépendants ou aux associations de la commune de se rencontrer et de nouer des liens commerciaux.

C'est en octobre 2011 que la première rencontre dînatoire a été lancée. Son ambition était de permettre aux acteurs économiques de l'entité tous secteurs confondus de se rencontrer autour d'un repas proposé par un représentant de l'Horeca local. A cette occasion, 16 invités ont participé à un quizz sur l'ADL et l'actualité locale. Une manière originale de rappeler les services gratuits offerts par l'Agence et les dernières actions réalisées. Regroupés en deux tables, les participants ont ainsi

[1] Cf. Katlyn Van Overmeire, Renouvellement d'agrément des agences de développement local – le bilan: tour d'horizon des recommandations de la Commission d'agrément et d'accompagnement des ADL, Mouvement Communal, avril 2012. / [2] Cf. Union wallonne des entreprises, «L'entreprise, je veux savoir!» 2012.

eu l'occasion de présenter leurs activités, ont pu répondre aux questions des autres convives et ont pu débattre de la situation actuelle. Grâce à cet événement, de nouveaux contacts et possibilités de partenariat sur le territoire ont vu le jour. Depuis, cinq autres rencontres dînatoires ont été organisées. Lors des petits déjeuners ou des cocktails rencontres, le concept de base reste le même, mais ici, les acteurs économiques sont invités au sein d'une entreprise locale, hôte du jour, et qui pour l'occasion fait visiter son entreprise aux autres participants. Ces différents moments de rencontre sont aussi parfois l'occasion d'écouter des orateurs externes sur des sujets susceptibles d'intéresser l'ensemble des participants.

Dans certaines communes, ces rencontres régulières entre entreprises locales se sont formalisées sous forme de clubs d'entreprises.

Ainsi, à Gembloux, dans le cadre de l'extension du parc d'activités économiques de Sauvenière, l'ADL et le Bureau Economique de la Province de Namur ont décidé de profiter de cette occasion pour créer au printemps 2011 un club d'entreprises pour le parc de Sauvenière, tout ouvrant celui-ci aux autres entreprises de Gembloux. Dans la continuité des rencontres économiques qui étaient déjà organisées à l'époque, la mise en place de ce club d'entreprise allait permettre d'intensifier les échanges, les synergies et d'éventuelles sous-traitances entre les entreprises de ce parc et les autres entreprises gembloutoises. Dans le cadre de ce club, l'ADL recherche des partenariats ponctuels, met à jour le fichier d'entreprises et organise en collaboration les événements-rencontres. Les agents ADL participent aussi aux rencontres et aux événements organisés par les partenaires afin de maintenir le réseau. Dans un premier temps, l'ADL a eu un rôle très actif de façon à s'assurer de la viabilité du projet. Par la suite, l'ADL mise sur l'autogestion du club et compte apporter plus ponctuellement son soutien administratif, logistique, technique ou d'expertise.

A Ciney, un Club des entreprises a également été lancé par le biais d'une initiative née au sein du comité de pilotage de l'ADL. Depuis ses débuts, l'ADL est un interlocuteur privilégié du Club. Celui-ci est ouvert à toutes les entreprises cinaciennes et a comme triple objectif la promotion du territoire, la rencontre entre membres et la défense des intérêts des entreprises cinaciennes.

Créé en 2009, il compte aujourd'hui plus d'une cinquantaine de membres et son nombre ne cesse d'ailleurs de croître. Cette mise en réseau a engendré de nouvelles activités entre entreprises. C'est ainsi que certains chefs d'entreprises se fournissent maintenant chez leurs voisins, au lieu de s'approvisionner bien loin.

De par ses contacts privilégiés avec les entreprises de Ciney, l'ADL favorise le développement du club et en fait la promotion auprès du monde économique local. Elle participe à l'ensemble de leurs réunions et se positionne assez logiquement comme relais vers le monde politique local. L'implication de l'ADL dans le Club d'entreprise a apporté une cohésion importante dans la dynamique des entreprises locales et a permis à l'ADL de non seulement se faire connaître, mais également de faire valoir sa légitimité en termes de service de soutien et d'accompagnement des entreprises et des porteurs de projets. Elle réalise actuellement le même type de travail avec les commerçants afin que ceux-ci se fédèrent dans le Club des commerçants qui prendra à terme en charge toutes les actions relevant de la dynamisation du commerce cinacien.

Différents projets ont déjà été menés au sein du club, d'autres sont en cours de réflexion. Afin de faire avancer ses différents projets, le club a mis en place plusieurs commissions de travail: la commission visibilité, la commission du développement durable et la commission signalisation-sécurité. La commission visibilité a réalisé la création d'un site internet propre au club des entreprises[3]. Celui-ci se veut être une plate-forme d'information à destination du monde économique local. Par sa position privilégiée, l'ADL a connaissance de nombreuses informations susceptibles d'intéresser directement les entreprises. C'est pourquoi elle dispose d'un accès à ce site afin d'y poster les actualités, informations ou annonces importantes.

Au sein de la commission du développement durable, un sous-groupe «mobilité» a travaillé, avec l'appui de l'Union Wallonne des Entreprises, à la mise en place d'une navette de bus qui relie matin et soir le zoning de Biron à la gare ferroviaire de Ciney. Une action de sensibilisation à la question de la mobilité sur le zoning a également été menée. Par ailleurs, la commission de développement durable étudie actuellement la possibilité de mener, avec l'aide d'un bureau d'études, une négociation collective concernant la fourniture d'électricité et de gaz.

Quant à la commission signalisation-sécurité, elle travaille actuellement sur un projet de surveillance des voiries publiques par caméra, avec l'aide de la Ville de Ciney et du Bureau Economique de la Province de Namur.

[3] http://www.clubentreprisesciney.be/

LES COMMERCES

Sur le plan commercial, l'agence de développement local se positionne en amont des associations de commerçants. Elle n'a en effet pas pour vocation de prendre en charge l'animation commerciale de manière récurrente, mais ce sont toutefois bien souvent en partenariat avec ces dernières que les agents ADL vont chercher, en fonction des besoins locaux, à mettre en place et à accompagner des projets d'ordre plus structurels. Ainsi, afin de soutenir de façon concrète leur commerce de proximité, plusieurs ADL ont créé, en collaboration avec la commune et les commerçants, les chèques-commerces. Ces derniers, valables dans les commerces de l'entité participant à l'opération, sont offerts par la commune aux citoyens en remplacement de primes ou de cadeaux accordés à certaines occasions tels que la fréquentation des parcs à containers, les anniversaires de mariage, les naissances, des manifestations organisées par les différents services communaux, …

De tels chèques ont été lancés l'automne dernier à Ans. Les chèques-commerces ansois ont tous une valeur faciale de 25 euros et peuvent à ce jour être utilisés dans plus d'une cinquantaine de commerces actifs dans différents domaines (alimentation, soins, vêtements, aménagement de la maison, automobile, …).

Des chèques similaires ont également été lancés à la fin de l'année dernière sur les communes de Bertogne, Tenneville et Sainte-Ode à l'initiative de leur ADL pluri-communale. Ici, les chèques-commerces ont deux valeurs faciales, 5 et 15 euros.

De nombreuses ADL travaillent également sur la problématique des cellules commerciales. Ainsi, par exemple, plusieurs d'entre elles tiennent à jour un cadastre des cellules commerciales vides, ce qui permet d'offrir une information à jour en termes de disponibilité d'espace commercial à tout porteur de projet commercial désirant s'installer sur la commune ou étendre son activité. Par une telle base de données, qui peut s'étendre éventuellement aux cellules déjà occupées, la commune dispose dès lors, par le biais de son ADL, d'informations pointues et mises à jour régulièrement sur l'activité commerciale de son territoire.

A Marche-en-Famenne, l'ADL, en collaboration avec la Ville, a mis en place une prime pour inciter à l'ouverture d'un commerce dans une cellule commerciale vide ou à la modernisation d'un commerce existant. Pour pouvoir bénéficier de cette prime entrée en vigueur en avril 2012, les commerces doivent être situés dans le périmètre de rénovation urbaine du centre de Marche-en-Famenne ou dans le centre d'un des villages de l'entité. Le montant octroyé représente 10 % des investissements immobiliers et travaux de rénovation et d'aménagement, ou des investissements en mobilier et matériel de production ou d'exploitation. Le montant de la prime est plafonné à 3.000 euros. Cette prime connaît déjà un beau succès puisque 8 dossiers ont été traités en 2012 pour un montant total octroyé d'environ 18.000 euros.

Parallèlement à la mise en place de cette prime, la Ville de Marche-en-Famenne a également décidé d'intervenir de manière proactive dans certains noyaux commerciaux afin de favoriser l'implantation de nouveaux projets immobiliers capables de soutenir la dynamisation du centre-ville. Elle estime en effet qu'il est important d'attirer dans le centre des enseignes que l'on peut qualifier de locomotives commerciales, mais de telles enseignes ont bien souvent besoin de surfaces commerciales d'une certaine taille critique. Or, dans le centre-ville de la localité, des surfaces commerciales de taille moyenne sont plutôt rares. Face à ce constat, deux types d'actions sont réalisées conjointement. D'une part, la Ville a choisi d'acquérir certaines cellules commerciales bénéficiant d'une position stratégique et travaille actuellement à leur réaffectation. En achetant de tels bâtiments, la commune peut par la même occasion créer de nouveaux logements dans les étages supérieurs et inciter un retour à l'habitat dans le centre. D'autre part, la commune envisage également de procéder au remembrement de certaines cellules commerciales contigües du centre-ville et d'offrir ainsi aux enseignes de travailler sur des surfaces commerciales plus grandes.

© shutterstock - hxdbzxy

Un autre projet prometteur est celui mené à Frameries, et pour lequel l'ADL locale collabore activement. A travers la mise sur pied d'une maternité commerciale, la commune envisage de mettre à disposition de nouveaux commerces une dizaine d'emplacements à loyers progressifs à un prix inférieur au prix du marché pendant les premières années de leur existence, un peu à l'instar du système de couveuse qui existe déjà pour de jeunes entreprises. Ce dispositif, dont les modalités pratiques sont toujours en cours d'élaboration, serait accessible aux commerces qui, d'une part, sont dans leur première année d'exploitation et qui, d'autre part, présentent une complémentarité avec l'offre commerciale déjà existante. Il est également envisagé de demander à ces commerçants d'être accompagnés par une structure spécialisée en création d'entreprises afin de maximiser les chances de réussite du projet. Ce dispositif permettra à la fois de soutenir l'éclosion de nouveaux commerces dans la commune et d'élargir le mix commercial de l'entité. A noter que cette démarche s'inscrit dans le cadre d'un projet plus large de rénovation du centre-ville de Frameries et plus précisément, de la création au sein de celui-ci, d'un espace multifonctionnel comprenant à la fois de nouveaux logements, un espace public de qualité et des espaces à vocation économique (essentiellement tertiaire) et commerciale.

Ce projet, dit «des 4 pavés», est réalisé avec le soutien financier de la Région wallonne et du fonds européen Feder et proposera également un parking d'une centaine de places en sous-sol en vue de faciliter l'accès aux commerces situés au centre-ville.

EMPLOI ET ÉCONOMIE SOCIALE

En ce qui concerne les projets relatifs à l'emploi, l'ADL travaille de manière partenariale avec les différentes structures actives dans ce domaine telles que les Maisons de l'Emploi, le Forem ou encore les missions régionales. Elle se positionne dans une optique de coordination des différents acteurs de l'emploi au niveau local.

A Walcourt, l'ADL ambitionne de créer des synergies autour de l'emploi, de la formation et de la création d'activités en réunissant en un même lieu les différents organismes travaillant sur ces thématiques. Le souhait est d'implanter ce pôle emploi formation sur le site de l'ancienne école technique, grand bâtiment appartenant à la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) et qui n'est plus occupé depuis de nombreuses années. Les conciliations avec la FWB sont en cours. Il semblerait à ce stade qu'une partie du bâtiment puisse être concédée. A terme, différents opérateurs de formation pourraient ainsi être regroupés en un même lieu.

A Anderlues, l'ADL collabore de manière régulière avec les acteurs du Plan de Cohésion Sociale et les organismes de formation locaux. L'ADL a été l'initiatrice d'actions et de formations à destination de demandeurs d'emploi très éloignés du marché du travail. Avant que ces derniers puissent suivre des formations qualifiantes, il semblait primordial qu'ils puissent au préalable suivre des formations axées sur le savoir-être. C'est ainsi que l'ADL et ses partenaires ont mis en place des séances de coaching abordant des sujets tels que le renforcement de la confiance en soi, la gestion de stress, l'assertivité, la motivation dans la recherche d'emploi, etc. Après ces séances de coaching dans un premier temps et la formation qualifiante dans un deuxième temps, le suivi des personnes se poursuit sur place ou par téléphone. Il nous revient que de telles formations portent leurs fruits puisque la démarche débouche sur un taux de remise à l'emploi très satisfaisant. Il s'agit ici principalement d'emploi local.

Plusieurs ADL s'impliquent également dans le domaine de l'économie sociale. Au sens du décret wallon du 20 novembre 2008 relatif à l'économie sociale, on entend par là «des activités économiques productrices de biens ou de services, exercées par des sociétés, principalement coopératives et/ou à finalité sociale, des associations, des mutuelles ou des fondations, dont l'éthique se traduit par l'ensemble des principes suivants :

1. finalité de service à la collectivité ou aux membres, plutôt que finalité de profit;
2. autonomie de gestion;
3. processus de décision démocratique;
4. primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition des revenus».

Ce même décret estime que par son action, l'économie sociale permet d'amplifier la performance du modèle de développement socio-économique de l'ensemble de la Région wallonne et vise l'intérêt de la collectivité, le renforcement de la cohésion sociale et le développement durable.

La Commune de Sambreville compte plusieurs entreprises d'économie sociale actives sur son entité. C'est l'ADL locale qui coordonne les réunions semestrielles de la plate-forme économie sociale, rassemblant des opérateurs locaux ou régionaux ou encore des représentants d'organismes provinciaux et régionaux. Il existe actuellement sur Auvelais un projet de créer un pôle d'économie sociale sur le site du «Bon grain», site où se trouvait auparavant une ancienne boulangerie industrielle. Les activités qui seront développées dans ce pôle sont discutées avec les opérateurs partenaires. L'objectif de ce pôle est avant tout de renforcer et d'améliorer l'exploitation des fonctions existantes pour répondre au mieux à la situation actuelle et également pour anticiper le futur. Des aménagements tels que des salles polyvalentes, des ateliers, des plateaux de bureaux pourraient ainsi voir le jour.

LE TOURISME

De nombreuses communes ne manquent pas d'atouts touristiques sur leur entité, mais encore faut-il pouvoir les valoriser. Il s'agira donc pour l'ADL de veiller à renforcer l'attractivité de ces sites et atouts touristiques, mais aussi de développer l'infrastructure qui permettra d'avoir les faveurs du touriste, que ce soit en termes de logement ou de restauration.

Sur ce plan, il convient entre autres à l'ADL de participer activement à la réflexion stratégique portant sur le développement touristique du territoire et d'impulser des projets allant en ce sens. Si sa vocation n'est pas de prendre en charge les animations touristiques ni d'être la cheville ouvrière de la promotion touristique locale, il lui revient par contre de rassembler les différents acteurs touristiques locaux dans un partenariat local.

Les tables rondes du tourisme mises en place à Durbuy illustrent bien le propos. Ainsi, la commune, par l'intermédiaire de son ADL, a veillé à accompagner le développement de ce secteur en mettant en place, en 2004, un lieu de concertation entre les acteurs locaux du tourisme. Ces tables rondes sont l'occasion de rassembler les acteurs du tourisme, de prendre la température du secteur et de discuter en son sein de l'ensemble des enjeux liés au tourisme sur la localité. Les travaux de ces tables rondes se concrétisent à travers différents groupes de travail. Ces derniers approfondissent des sujets concrets les concernant directement tels que l'e-tourisme, la mobilité, la satisfaction clientèle, les séminaires d'entreprises, l'économie d'énergie, … Les thèmes peuvent être créés sur simple demande des participants. Parallèlement, et toujours dans le cadre du développement d'un tourisme durable, l'ADL poursuit l'organisation de la médiation touristique. Il s'agit d'intervenir le plus en amont possible dans la gestion des conflits, dus notamment à la présence trop forte de visiteurs extérieurs à certaines périodes de l'année. A noter que la Ville de Durbuy a été reconnue comme une des 98 destinations européennes d'excellence par la Commission Européenne dans le cadre du Projet EDEN qui promeut le développement d'un tourisme durable.

L'ADL de Plombières-Lontzen-Welkenraedt, située dans les Cantons de l'Est, a quant à elle participé activement à une étude portée par un de ses partenaires et ayant pour objectif de proposer un plan stratégique, un schéma directeur et une vision du développement touristique des communes du Pays des 3 Frontières. Ce territoire n'est pas une destination de prime abord très touristique et comporte la particularité de dépendre de plusieurs Maisons du Tourisme, d'une Région et

d'une Communauté et de plusieurs syndicats d'initiative. La lisibilité du territoire est donc faible, voire nulle pour les non-connaisseurs. Il s'avère donc nécessaire de développer une stratégie touristique basée sur la qualité et l'attractivité des produits transfrontaliers et transrégionaux plutôt que de mettre l'accent sur une destination peu connue aux caractéristiques non homogènes. L'accent est mis dans ce cadre sur le développement de l'horeca et du logement.

Si on aborde plus spécifiquement la question de l'horeca, on soulignera l'initiative mise en place l'an dernier par les ADL de Bastogne et de Bertogne-Tenneville-Sainte-Ode. A travers la mise sur pied des «Horeca Days», ces quatre communes invitaient leurs restaurateurs à participer à un week-end de valorisation de leurs établissements en proposant à leurs clients des formules attractives (menu du terroir spécial, menu enfant offert pour deux adultes, animation originale, bouteille de vin, animation originale, happy hour, …). Près de trente restaurateurs ont répondu positivement à cette initiative. Vu le succès rencontré, cette action a été étendue cette année à l'ensemble des communes de la Province et ce, avec le soutien de la Province du Luxembourg.

AGRICULTURE

Si les conditions de survie de ce secteur dépassent de loin les compétences strictement communales ou régionales, il n'empêche que l'ADL peut constituer un relais local important pour l'agriculteur souhaitant diversifier ses activités. Si les agents redirigent à bon escient les agriculteurs vers les opérateurs existants compétents en termes d'encadrement et de conseil, plusieurs ADL travaillent à juste titre activement à la promotion et à la commercialisation des produits locaux.

Ainsi, depuis 2008, l'ADL de Héron travaille de concert avec les producteurs locaux afin d'améliorer leur visibilité et de valoriser leurs produits. Sous l'impulsion de l'ADL et de ses deux agents, un groupe de travail rassemblant une dizaine de producteurs locaux a été créé afin de réfléchir à un mode de distribution commun. Suite à ces réflexions, en mars 2010, un premier pas a été franchi en trouvant un accord avec le Louis Delhaize de Couthuin qui leur offrait ainsi un point de vente commun pour la commercialisation de leurs produits. En décembre 2010, à l'occasion des fêtes de fin d'année, l'ADL a proposé un panier gourmand reprenant du vin blanc, du jus de pomme, de la choucroute, de la farine, du poulet bio, des pommes de terre, etc., produits par les producteurs et artisans locaux. Afin de promouvoir cette initiative, l'ADL a édité un folder distribué en toutes-boîtes. Ce dépliant présentait le panier, mais aussi chacun des neuf producteurs locaux avec, en plus, deux recettes du cru qui utilisent les produits repris dans le panier gourmand. Deux nouvelles éditions du panier ont par la suite été organisées.

A l'heure actuelle, par manque d'approvisionnement régulier de la part des producteurs, seule la bière de Marsinne est en encore en vente dans le Louis Delhaize de Couthuin. On peut toutefois trouver quelques produits locaux au Moulin de Ferrières. L'ADL de Héron reconnaît qu'il n'est pas toujours simple d'assurer de telles initiatives dans la durée puisqu'à un moment donné, les projets mis en place doivent pouvoir être gérés par les producteurs eux-mêmes, ce qui n'est pas toujours évident pour ces derniers. Mais ces difficultés n'entachent pas l'enthousiasme des agents à poursuivre leur travail de valorisation des produits locaux. Ainsi, l'ADL est actuellement en train de remettre à jour l'affiche et le feuillet de promotion de ses producteurs locaux, travail mené conjointement avec ses homologues à Braives et à Wanze ainsi qu'avec la Commune de Burdinne et ce, dans le cadre du Pays de Burdinale-Mehaigne. Un projet de marché est également à l'ordre du jour, marché qui ferait la part belle aux produits alimentaires belges et aux producteurs locaux.

L'ADL de Marche-en-Famenne a quant à elle lancé l'an dernier un projet de marché du terroir, dont la gestion a été confiée à une société spécialisée en gestion de marchés publics. Ainsi, en 2012, un marché du terroir et de l'artisanat, avec plus d'une vingtaine de producteurs, a été organisé à 13 reprises de mai à octobre, un vendredi sur deux, de 15 à 20 h. Vu le succès rencontré, ce marché se poursuivra en 2013: 11 dates sont déjà prévues selon les mêmes horaires et ce, d'avril à septembre. Si l'ADL s'est fortement investie la première année pour lancer le projet et permettre sa réalisation effective, son implication diminuera progressivement, lui permettant de consacrer son énergie dans la mise en place d'autres projets porteurs.

Enfin, l'ADL de Durbuy organisera prochainement des visites de terrain en vue de favoriser les échanges entre les producteurs locaux et les restaurateurs locaux. D'une part, les restaurateurs ouvriront leurs portes aux producteurs afin que ces derniers prennent conscience des besoins et des contraintes d'une cuisine professionnelle et d'autre part, les producteurs feront visiter leur site de production aux restaurateurs afin que ceux-ci prennent également conscience de leur réalité et contraintes.

CONCLUSION

Les ADL ne sont pas en manque d'idées pour susciter le développement local au sein de leur commune. Si la commission d'agrément a tenu récemment à repréciser les rôles et les missions de ces dernières, les différents projets qui peuvent être mis en place par leur intermédiaire restent variés et permettent de tenir compte des spécificités locales et de les valoriser. Dans le domaine qui nous occupe, les défis et les contraintes financières sont tels que la créativité et l'innovation se révèlent être des atouts précieux. Et dans ce domaine, rien de tel que les échanges, les rencontres, les discussions pour faire émerger de nouvelles idées, de nouvelles pistes à explorer. En tant qu'animateur du réseau ADL, notre association souhaite être un des vecteurs de diffusion de ces bonnes pratiques. Que ce soit à travers des articles, des journées de formation destinés aux agents ADL, des informations mises à disposition sur l'espace ADL présent sur notre site internet ou lors des réunions semestrielles de la Plate-forme ADL. Rappelons enfin que les réunions inter-ADL, organisées par province par les agents, sont également des mines d'or en termes d'échanges de bonnes pratiques. Autant d'outils à consommer sans modération… ▮